



Administration communale de Nandrin

Modernisation de l'administration communale de Nandrin (Phase II) et intégration du CPAS dans la structure commune.

Le projet clairement défini au départ consistait à construire une nouvelle aile fonctionnelle peu énergivore et qui regrouperait le CPAS avec les services communaux existants.

La Place Musin comportant déjà le bâtiment du même nom, une tour classée, une ferme et une église, il était opportun de veiller à la conception d'une structure qui s'imposerait dans le paysage vu la position centrale occupée idéalement par une administration communale. La mission est parfaitement réussie puisque l'annexe s'intègre idéalement à son environnement.

Un passage a été aménagé pour permettre la jonction entre le Bâtiment Musin et la nouvelle annexe. L'ensemble est parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite.

En ce qui concerne l'habillage extérieur, l'architecte John Wéry a opté pour un élégant mélange de pierre, de bois et de vitrages parfaitement intégrés. Les pierres nobles mariées aux bardages en cèdre ajourés donnent à l'ensemble une agréable sensation de légèreté visuelle.

A l'intérieur on trouve un accueil commun au CPAS et aux services administratifs à partir duquel sont aiguillés les citoyens.

Le rez-de-chaussée est occupé par la salle des mariages, le CPAS et la vaste salle du Conseil communal qui est ouverte à l'arrière sur la nature et dispose de grandes baies vitrées. Equipée de faux plafonds acoustiques, elle permet également

d'accueillir des expositions temporaires ou d'organiser de petites réceptions.

Le premier étage abrite, quand à lui, le secrétariat communal, le bureau du Directeur général, la salle du Collège en connexion avec le bureau du Bourgmestre et une salle de réunion.

Le second étage prend place dans une tour en pierre et est entièrement dédié au service financier.

Une efficace pompe à chaleur et des panneaux photovoltaïques judicieusement placés rendent le bâtiment énergétiquement performant et agréable en été comme en hiver.

Ce bâtiment moderne de 900m² permet une forte réduction énergétique équivalente à 77% du budget chauffage. Le recentrage des fonctions vitales de l'administration a permis également une substantielle économie d'échelle.

La Place Ovide Musin de Nandrin se pare désormais d'un nouvel élément parfaitement intégré et répondant de manière optimale aux attentes des citoyens.

Administration communale de Nandrin

Lieu : Nandrin

Réalisation : Modernisation de l'administration communale

Coût : 1.778.595 € TVAC

Intervention SPW : 302.656 €

Maître d'ouvrage : AC de Nandrin

Auteur de projet : John Wéry

Techniques spéciales : A+ Concept SPRL

Stabilité : CGL CONSULT SPRL

Coordinateur sécurité/santé : COACH PREVENTION SCS

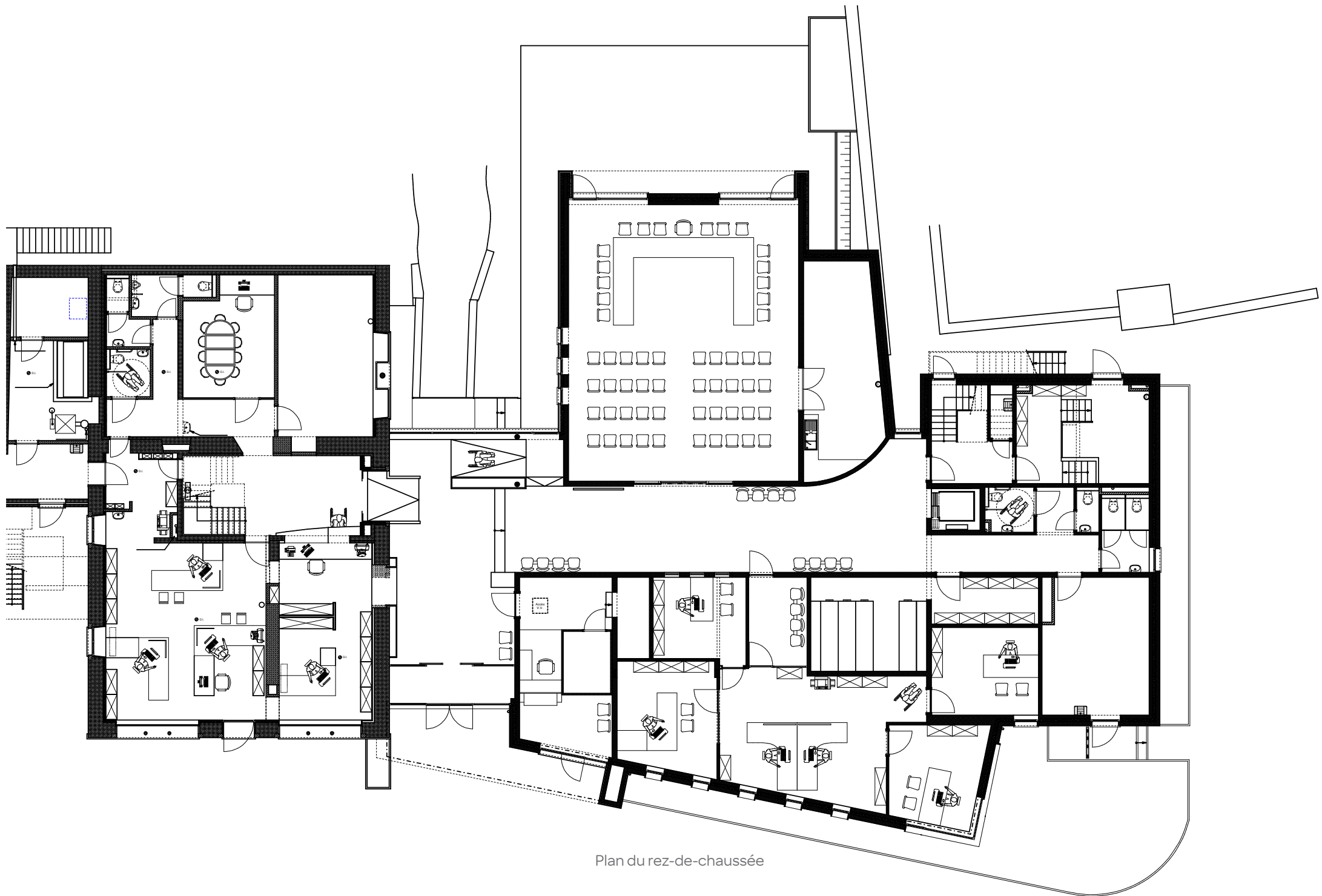
Entrepreneurs : COP & PORTIER

Chauffage/Refroidissement : pompe à chaleur

Implantation :







Plan du rez-de-chaussée



Caserne des pompiers de Couvin

Maître d'ouvrage : Ville de Couvin
Surface : 2400 m²
Coût : 1.400.000 €
Réalisation : 2018



Centre PEREX

Maître d'ouvrage : SOFICO
Surface : 4660 m² (extension) • 2000 m² (existant)
Coût : 9.737.465,68 € hors TVA
Réalisation : 2017-2018



Maison communale de Braine L'Alleud

Maître d'ouvrage : AC Braine-l'Alleud
Surface : 4982 m²
Coût : 2.490.971,54 € TVAC
Réalisation : 2017



Maison communale et bureaux du CPAS de Nismes

Maître d'ouvrage : Commune de Viroinval
Surface : 1285 m²
Coût : 2.299.000 € TVAC
Réalisation : 2017



Hall de voiries pour le Service Travaux de Villers-la-Ville

Maître d'ouvrage : Villers-la-Ville
Surface : 3.200 m²
Coût : 1.767.000 € TVAC
Réalisation : 2017



Institut provincial de formation de Seraing 4100 Seraing

Maître d'ouvrage : La Province de Liège
Surface : 3.300 m²
Coût : 6.500.000 € TVAC
Réalisation : 2017

La Direction des Bâtiments subsidiés fait partie intégrante de la Direction Générale des Routes et des Bâtiments du SPW et plus particulièrement du Département des Infrastructures subsidiées.

Elle apporte un soutien technique et financier ainsi que son expertise dans de nombreux projets de constructions et de rénovations tels que :

- Bâtiments destinés aux services publics communaux et provinciaux;
- Bâtiments destinés aux locaux administratifs de centres publics d'action sociale;
- Bâtiments nécessaires à l'exercice de la morale laïque ou à l'exercice des cultes reconnus;
- Bâtiments destinés aux locaux administratifs des associations de communes dont seules sont membres les personnes de droit public;
- Crèches communales et maisons communales d'accueil de l'enfance agréées par l'autorité compétente;
- Bâtiments communaux affectés à l'exercice d'activités liées à la vie locale tels que des maisons de quartier...
- Casernes d'incendie;
- Postes de Police.

Nous souhaitons, par le biais de cette publication, d'une part, mettre en valeur des réalisations de grande qualité qui méritent votre attention et d'autre part, vous faire partager notre expertise riche d'une expérience dans la réalisation de plus de 38 crèches, 38 maisons communales / CPAS, 10 casernes d'incendie, 40 postes de Police et projets divers... aux cours des cinq dernières années car la création d'espaces où l'on «se sent bien» participe à la qualité de la vie pour TOUS et exprime des valeurs positives et une vision d'avenir optimiste pour aller encore plus loin...

Nous sommes à votre service :

- Dans le cadre des Plans d'Investissements communaux et des Programmes Triennaux;
- Dans le cadre de Programmes Européens;
- Et pour tout autre expertise en matière de bâtiments sur le territoire wallon.

Notre équipe est à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter :

Isabelle Jadot, Directrice.
dgo1-77@spw.wallonie.be
infrastructures.wallonie.be
<http://pouvoirslocaux.wallonie.be>